



Comité Technique Académique

25 juin 2018

Déclaration préalable

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

A lire l'ordre du jour de ce CTA, on pourrait croire que cette instance n'est que technique, alors qu'elle est avant tout politique, le lieu le plus élevé des échanges entre le Rectorat et les représentants des personnels. Mais ce « *dialogue social* » n'est pas sans connaître des hauts et des bas. Quelques exemples :

L'audience du Sgen-CFDT et de l'Unsa-Education sur **l'avenir des services d'orientation** le 24 mai a permis tout d'abord à M. le Secrétaire Général de réfuter les propos de Madame la Rectrice entendus au CAEN selon lesquels les CIO ne recevaient plus de public et d'affirmer qu'elle soutient les services et s'exprime positivement sur les Psy-EN dans ses interventions. Dont acte ! Pour le reste, l'annonce la plus concrète faite à cette audience est la prochaine création d'un Groupe de Travail pour réunir les professionnels et les usagers concernés par l'orientation, analyser les besoins des publics et la situation actuelle de CIO et de la Dronisep, et faire des propositions d'amélioration de ces services publics.. Mais l'inquiétude persiste sur le maintien annoncé par le ministère, de façon floue, d'un seul CIO par département. Quel personnel continuerait d'y être affecté ? Sur quelles missions ? Avec quelles conséquences pour les usagers ?

Le **GT Formation du 5 juin** a donné lieu à un échange comme d'habitude nourri, qui a toutefois laissé sans réponse quatre requêtes du *Sgen-CFDT Orléans-Tours* qui font l'objet de nos questions diverses : une information synthétique sur le CusiEPLE, un bilan du PPCR pour les IPR en termes de besoins de formation des enseignants, voire des IPR à ce nouveau cadre d'évaluation, un plan académique de prévention pour le CHS-CTA, et l'idée d'un GT élargi sur l'inclusion des élèves à besoins particuliers.

Notre audience sur **l'école inclusive le 19 juin** (en attendant un futur GT) nous a montré de la part du Rectorat une véritable attention aux difficultés des personnels face au nombre croissant d'élèves à prendre en charge de la maternelle au lycée, et des pistes encourageantes notamment sur le besoin de renforcer les échanges avec l'ARS et l'amélioration du recrutement des AED-AESH qui ont besoin d'être « déprécarisés ».

Nous terminerons par les cas les plus déficitaires de votre « *dialogue social* » :

Depuis deux ans, nous demandons en vain un Groupe de Travail sur les **conditions d'affectation des PE stagiaires**. Face à votre fin de non-recevoir, qui est une injustice pour les PES par rapport aux PLC, nous avons saisi des parlementaires et médiatisé notre revendication par une action à Beaugency : la « *Nuit à l'école* » le 7 juin. Est-il donc impossible d'ouvrir la moindre réflexion sur ce sujet, alors que les textes ne l'interdisent pas ?

La création de la **classe exceptionnelle** a en particulier révélé que, parfois, l'avis de leur chef d'établissement ou de leur IPR empêche des collègues d'y accéder. Est-il acceptable que vous, Madame la Rectrice, vous ne répondiez pas aux collègues qui vous démontrent l'aspect arbitraire de ces barrages ?

Enfin, sur **les maltraitances à la Dafpic** que nous dénonçons depuis plus d'un an, nous vous avons demandé, Madame la Rectrice, de commander un rapport par des experts de l'Inspection Générale. Notre courrier du 15 décembre 2017 est resté sans réponse, tout comme notre requête solennelle lors du CTA du 20 mars dernier. Et c'est par nos collègues de l'Unsa que nous avons appris que le CHS-CT extraordinaire du 14 mai avait décidé de constituer une commission d'enquête. Le climat reste pourtant lourd à la Dafpic, où sévit toujours le « *Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à partir* » et autres attitudes malveillantes. Nous nous interrogeons fortement sur la validité de cette enquête, surtout si elle ne touche pas les agents qui ont déjà quitté la Dafpic. Au lieu de nous accuser d'être « *proches de la diffamation* », le Rectorat devrait être plus vigilant et prendre du recul sur ce sujet, car c'est un véritable scandale de protéger des chefs et des sous-chefs de service qui pratiquent le harcèlement moral. Etant à l'origine du déclenchement de cette enquête, nous demandons à être entendus par la commission, quand celle-ci aura enfin commencé son travail.